

*Questions orales***LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE**

ON DEMANDE DE PERMETTRE AU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE VÉRIFIER LES COMPTES

L'hon. Perrin Beatty (Wellington-Dufferin-Simcoe): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au président du Conseil du Trésor. Puisque, d'après les chiffres qu'a publiés le gouvernement ces derniers jours, Canadair va essayer la perte la plus élevée jamais subie par une société dans l'histoire du Canada, et que si contrôles il y a, ils ne s'exercent pas sur les pertes des sociétés de la Couronne, le ministre peut-il s'engager à ce que le vérificateur général du Canada ait plein et entier accès aux livres de toutes les sociétés de la Couronne, et notamment à ceux de la grand-mère de toutes ces sociétés, la corporation de développement des investissements du Canada?

L'hon. Herb Gray (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, il s'agit là d'une question sur laquelle les opinions divergent et que nous étudions sérieusement. Lorsque nous présenterons au Parlement notre point de vue au sujet des modifications possibles au projet de loi C-153, nous serons heureux d'en dire plus.

* * *

LES BANQUES

LES BÉNÉFICES DES BANQUES À CHARTE—L'ÉCART ENTRE LA RÉMUNÉRATION DE L'ÉPARGNE ET LES TAUX D'INTÉRÊTS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Selon les statistiques publiées aujourd'hui, les bénéfices des banques à charte ont augmenté de près de 1 milliard de dollars depuis six mois. Dans le même article, on signale que c'est parce que l'écart entre la rémunération de l'épargne et le taux imposé aux emprunteurs a augmenté et que, par conséquent, les propriétaires, les exploitants de petites entreprises et tous les autres consommateurs canadiens versent un taux d'intérêt excessif aux banques. Si le ministre se préoccupe véritablement de l'inflation, pourquoi n'intervient-il pas auprès des banques pour les obliger à diminuer le taux d'intérêt qu'elles imposent aux emprunteurs?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, les députés parlent de l'écart. Je tiens à lui signaler que l'écart entre les taux d'intérêt, pour les cinq principales banques, était de 2.78 p. 100, alors que sur une période de cinq ans, il a atteint 3.08 p. 100. Le produit des avoirs de toutes les banques visées à l'Annexe A, bien qu'il soit passé à 0.52 p. 100, était tout de même inférieur au taux record pendant la même période, soit 0.66 p. 100. Mon ami ferait fonce mieux de vérifier les faits pour voir ce qu'il en est.

Deuxièmement, si mon ami considère les bénéfices réalisés il y a deux ans, par les banques, sur une année, il s'apercevra qu'ils étaient près de deux fois supérieurs à ce qu'ils ont été au cours des six derniers mois.

M. Deans: C'est ce que nous vous disions il y a deux ans.

M. Lalonde: A l'époque, il y a deux ans, un comité parlementaire a étudié la question et en est arrivé à la conclusion que les bénéfices des banques n'étaient pas exagérés. C'est ce

qu'a conclu un comité de la Chambre à l'époque et mon ami ferait mieux de s'en souvenir.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRENDRE DES MESURES CONTRE LES BANQUES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, voici quelle est la réalité. Depuis deux ans, le salaire des travailleurs ne cesse de diminuer d'un mois à l'autre, tandis que les bénéfices des banques augmentent. La banque verse au déposant un taux de 7 p. 100 et le double immédiatement, puisque le taux courant sur les prêts personnels est de 14 p. 100 à l'heure actuelle. Voilà ce qui provoque l'inflation. Le ministre ne s'inquiète-t-il pas de cette façon injuste de duper les consommateurs, ce qui provoque également une perte d'emplois? Dans l'affirmative, pourquoi ne prend-il pas pour une fois des mesures contre les banques, au lieu de toujours s'en prendre au traitement des travailleurs, qui a diminué et non augmenté?

● (1430)

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, je voudrais signaler au député que, pour la première fois en cinq ans, sans l'appui du NPD, soit dit en passant, les travailleurs canadiens vont voir cette année leur niveau de vie augmenter d'un pourcentage supérieur au taux d'inflation.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Encore une fois, je rappelle à mon honorable ami que les bénéfices des banques étaient d'environ 1.7 milliard de dollars en 1981. Pour les six mois se terminant au 30 avril 1983, ils se sont élevés à 900 millions de dollars, soit à peu près la moitié des bénéfices pour toute l'année 1981. Or, deux ans se sont écoulés depuis lors, avec un taux d'inflation assez élevé, et ainsi de suite. A cette époque, un comité parlementaire a examiné les bénéfices bancaires et ne les a pas trouvés excessifs. C'est pourquoi je ne suis pas surpris que mon honorable ami fasse ses effets de manche habituels, mais il ferait mieux d'examiner les faits de plus près.

L'INCIDENCE DES FRAIS BANCAIRES SUR LES CONSOMMATEURS

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le ministre des Finances, s'il était franc avec la Chambre, avouerait que si l'inflation a diminué dans ce pays, c'est parce que le gouvernement a fait en sorte que 1.5 million de travailleurs se retrouvent au chômage.

M. Nielsen: Deux millions.

M. Broadbent: Voilà la raison véritable pour laquelle les augmentations de salaires ont diminué, pas en raison du stupide programme du gouvernement.

Le ministre a cité 1981, l'une des années où les banques ont réalisé des bénéfices records. Il insinue maintenant que c'est un objectif raisonnable. Je le lui demande une troisième fois, admet-il que les consommateurs, les propriétaires de maisons et les petites entreprises sont maintenant exploitées par les banques? S'il l'admet, prendra-t-il des mesures ou veut-il réellement revenir à la situation de 1981 où les banques ont fait leurs plus grands bénéfices depuis des décennies? En bref, montrera-t-il qu'il s'inquiète réellement de l'inflation et s'y attaquera-t-il à la source au lieu d'utiliser les travailleurs comme boucs émissaires?